



SALAIRES

Ce que veut la CFDT



La CFDT veut une politique salariale qui assure la progression du pouvoir d'achat des agents, et qui garantisse une attractivité réelle pour les métiers de la fonction publique.

Elle estime que la progression des rémunérations doit se faire par un juste équilibre entre l'évolution des différents éléments communs à tous les agents (point, supplément familial de traitement et indemnité de résidence) et celle des éléments catégoriels (promotion, primes et indemnités), notamment en privilégiant les bas salaires.

La CFDT revendique:

- ↪ **Une évolution négociée de la valeur du point** prenant en compte l'évolution des prix mais aussi la croissance économique. En ce qui concerne la perte du pouvoir d'achat estimée à - 5 % depuis 2000, la CFDT a proposé d'examiner les modalités et le calendrier de rattrapage.
- ↪ **Un minimum de rémunération** équivalent à l'indice nouveau majoré 285.
- ↪ **Une reconstruction des déroulements de carrière** dans chaque corps, avec deux objectifs :
 - l'ouverture à chacun d'un espace indiciaire suffisant dans le grade de base avec accélération des débuts de carrière;
 - une amplitude indiciaire au cours de la carrière atteignant 1,5.
- ↪ **Un réexamen du système indemnitaire** de façon à :
 - rendre transparentes les modalités d'attribution des primes individuelles ;
 - garantir un système indemnitaire pour tous ;
 - égaliser le niveau des primes perçues par chaque agent public dans des situations professionnelles équivalentes ;
 - intégrer dans la grille indiciaire les primes qui correspondent en réalité à un complément de salaires versé à tous les membres du corps ;
 - transformer en NBI les primes liées à l'exercice d'une fonction particulière.
- ↪ **La mise en place d'un supplément familial de traitement lié à l'enfant** (et non plus à l'indice de traitement des agents), et **une évolution des indemnités de résidence** afin de tenir compte de la réalité des coûts réels de logement supportés par les agents.

Relever les défis du renouvellement des générations de fonctionnaires (dû aux départs en retraite massifs attendus dès 2006), nécessite une attractivité de la fonction publique, ce qu'aujourd'hui la grille n'assure plus.

La CFDT revendique une réflexion globale sur l'ensemble des catégories de la fonction publique, afin d'aboutir à une réorganisation de la grille prenant enfin en compte la montée des qualifications.